

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		Professionalité : sens et fonction		2019-2020
Code T.TS.SO354.E6A.F.20	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand		
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor				
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale				
6.1 Respecter les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels				
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant				
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquelles on est impliqué				
6.4 Identifier ses ressources et ses limites.				
Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor				
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre				
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux				
Objectifs d'apprentissage du module				
Développer la capacité d'énoncer la professionnalité de l'animation socioculturelle.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Contenu				
Histoire de l'animation : culture, temps libre et loisirs, lien social et cohésion sociale				
Droit pénal général et droit des mineurs				
Accueil libre, présence et corps, accueil et cadre				
Outils : de pédagogie et d'éducation populaire				
Champs professionnels				
Travail d'équipe				
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage				
Cours ex-cathedra				
Investigation en équipe d'un champ, avec l'appui actif et méthodologique d'un-e professionnel-le				
Enquête participative				
Arpentage				
Mutualisation des apprentissages				
Communication écrite ou filmée destinée aux professionnel-le-s pour faire circuler des pratiques inspirantes				

Domaine HES-SO Travail social**Filière Travail social****6 Modalités d'évaluation et de validation *****La présence et la participation aux cours et rencontres de terrain sont obligatoires.**

Les directives précises de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module.
Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Modalités de répétition

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Des bibliographies thématiques seront fournies durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Armbruster Elatifi Ulrike
 Cattin Didier
 Clerc Anandy
 Delessert Yves
 Puig Géraldine
 Warynski Danièle

Responsable de module *

Danièle Warynski

Descriptif validé le *

17 février 2020

Descriptif validé par *

Alain Barbosa, responsable de filière